

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 33 (1976)

Heft: 6

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bientôt une salle omnisports à Morges?

Les travaux pourraient débuter en 1977

Lors de la réception qui suivit le gala de gymnastique organisé samedi au collège du Petit-Dézaley, M. Xavier Salina, syndic de Morges, fit part d'une excellente nouvelle qui vient confirmer les prévisions du plan quadriennal des investissements: la Municipalité déposera un préavis ayant pour objet l'étude des deuxièmes et troisièmes étapes du collège secondaire de Beausobre.

Ces deux étapes, dont la réalisation doit être effectuée parallèlement, comprendront un bâtiment scolaire, avec plusieurs classes spéciales, et un bâtiment sportif et culturel abritant, probablement, une double salle de gymnastique, une piscine et un aula.

L'inventaire des besoins a été établi par deux commissions extra-parlementaires, l'une traitant des problèmes scolaires et

l'autre des problèmes culturels et sportifs. Le travail de ces commissions arrive à son terme et la Municipalité, sur la base de leurs rapports, établira un programme de travail qui satisfasse les besoins les plus divers du collège, d'une part, et des sociétés locales, d'autre part.

Les frais d'étude figurent pour 200 000 francs dans le plan quadriennal des investissements. Le coût des deuxièmes et troisièmes étapes y figure pour 20 millions de francs. Selon M. Salina, les travaux pourraient débuter l'an prochain. La Municipalité espère pouvoir bénéficier d'un subside extraordinaire émergeant au troisième budget fédéral de relance.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ce projet dont la réalisation — et plus particulièrement celle de la troisième étape — sera saluée avec d'autant plus de satisfaction qu'elle a mis à rude épreuve la patience de nombreux Morgiens.

«24 heures, édit. Riviera-Chablais, Lausanne»

Ailleurs

Festival du film sportif

Un «duel» primé, beau et enrichissant

Le film «Duel», réalisé par Sergei Gregoriev (URSS), a remporté le Prix du Président de la République (la palme d'or) au Festival International du Film Sportif de La Baule.

Ce court métrage d'une dizaine de minutes (en noir et blanc) relate les championnats du monde 1965 de Moscou. Sans prendre en compte les performances mathématiques, les poids exacts soulevés, il traite uniquement de la compétition humaine, de l'effort réalisé. La concentration, tout d'abord, y est montrée par de saisissants gros plans, avec les rictus et les tics des haltérophiles. Ensuite, séquence dramatique, l'échec — traduit sur le plan nerveux (un concurrent s'écroule totalement) ou sur le plan physique — est vivement ressenti par le spectateur. Enfin, c'est le succès: les barres tenues à bout de bras, le visage qui s'éclaire et la joie explosive sur le podium. Au contraire d'un concours d'haltérophilie, généralement long, de très brèves images (et aussi fort belles) confèrent à ce film à la fois une précision et une intensité remarquables. Le maximum d'actions et le minimum d'informations sont également rassemblés dans ce court métrage.

C'était il y a onze ans... Les haltérophiles étaient alors moins monstrueux: Alexeiev, en particulier, était un bel athlète...

Le reportage d'un événement ainsi traité est une enrichissante pédagogie, une excellente initiative.

Le palmarès

Prix du Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports: «Un enfant nommé Darek», de Zukowska (Pologne).

Prix CIDALC. - René Barthélémy: «Autour du Tour», de Jacques Ertaud (France).

Prix du Comité olympique et sportif français: «Canoë-kayak», d'André Legenue (France).

Prix de la ville de La Baule: «Going down the Road», réalisé par Kerth Merrill (USA).

Prix du jury - Nicolas Pillat: «Patinage, art et sport», de Bernard Viet (Suisse).

«Ouest-France, Rennes»

Bientôt six centres médico-sportifs dans le Var

Rugby-Club de Toulon oblige: dès 1959, bien avant Nice, Toulon s'est vu doté d'un centre médico-sportif qui s'est installé par la suite sous les tribunes du stade Mayol. Ce centre, dirigé actuellement par le docteur Bidart, sous le contrôle de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, dispose de tout l'appareillage technique indispensable à la pratique du sport de compétition. C'est aussi un centre de «surexpertise», c'est-à-dire qu'il est seul habilité, dans le département, à faire jouer un cadet, par exemple, dans une équipe de seniors. C'est ce qu'on appelle le «double surclassement».

Quatre autres centres médico-sportifs existent dans le Var. Tous sont dirigés par des médecins agréés par le ministère de la Jeunesse et des Sports et équipés de matériels réglementaires. Mais leur gestion diffère selon qu'ils dépendent d'offices municipaux des sports, comme ceux de Toulon et de La Seyne, ou d'organismes privés, comme ceux de Saint-Tropez (géré par l'U.S.T.) et de Fréjus (Association sportive municipale). Il existe aussi un centre médico-sportif à Sanary, mais qu'on considère «en sommeil» à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Draguignan, qui n'en possède pas, verra le sien s'ouvrir dès l'année prochaine. On parle aussi de Saint-Raphaël: «Ils ont des locaux, affirme-t-on à la direction de la Jeunesse et des Sports, mais ils n'arrivent pas à se décider...»

Tous ces centres fonctionnent sous l'autorité du docteur Maurandy, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports. Mais ils ne représentent pas la totalité de l'activité médico-sportive. En dehors de cette organisation officielle existent en effet des structures médicales propres à chaque fédération, ce qui pose quelquefois des problèmes de compétence locale: d'où le souhait de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports de voir les clubs s'adresser au centre médico-sportif le plus proche où le contrôle médical est assuré sans ambiguïté, avec toutes les garanties de la législation en vigueur.

«Nice-matin, Paris»

Trop de candidats spectateurs aux Jeux de Montréal...

Quelques jours avant la conférence de presse tenue par M. Victor Goldbloom à Paris, le vice-président du Comité international olympique, M. Jean Antonio Samaranch a fait le point en ce qui concerne les prochains Jeux olympiques de Montréal. Le thème essentiel de son exposé intéressait essentiellement la planification des travaux et le retard qui a fait planer la menace d'un renoncement de Montréal. M. Samaranch a résumé son exposé à quatre chapitres essentiels:

1. Le projet a été réalisé par un architecte français dont la compétence ne peut être discutée mais dont la technologie a posé incontestablement le problème à une main-d'œuvre qui n'était pas adaptée à ses méthodes. La beauté de l'œuvre conçue ne peut être cependant discutée.
2. C'est après un temps assez long d'adaptation que l'encadrement technique s'est accommodé d'une méthode de travail qui a fait une large place aux pièces préfabriquées dont le montage exige une grande spécialisation.
3. L'action syndicale et les différentes grèves ont été une cause essentielle de retard sans que les pouvoirs municipaux de Montréal puissent exercer leur autorité contre un monde parfaitement structuré.
4. L'augmentation considérable du devis initial depuis le début des travaux a créé un climat défavorable bien que l'inflation, au même titre d'ailleurs que les exigences des promoteurs constitue un phénomène mondial auquel d'autres réalisations canadiennes n'ont d'ailleurs pas pu échapper.

Le vice-président du Comité olympique international a mis l'accent également sur les difficultés rencontrées par les villes responsables de l'organisation des Jeux pour loger des candidats spectateurs de plus en plus nombreux. L'idéal, pense-t-il, serait qu'à l'heure de la Mondovision, les gens comprennent que le spectacle offert sur le petit écran peut leur apporter assez de satisfactions pour que soit mis un frein à l'impressionnante migration quadriennale provoquée par les Jeux olympiques.

Les mesures de sécurité qui ont été prises comporteront incontestablement une certaine part de désagréments tant pour les spectateurs que pour les journalistes, mais le drame de Munich est encore présent à toutes les mémoires. Des compétitions placées, depuis leur origine, sous le signe de la trêve ne seraient pas fidèles à leur vocation si elles servaient de plate-forme à des attentats et à des revendications politiques. M. Samaranch a d'autre part souligné le divorce de plus en plus grand qui existe entre un amateurisme même accommodé au goût du temps et certains sports dont le football est le meilleur exemple. Cette discipline est pourtant l'unique sport d'équipe représenté par seize formations. Or, le Comité international olympique entend accorder au sport féminin une place plus importante. Un tournoi de basketball féminin aura lieu à Montréal. Quant au hockey sur gazon, il figurerait au programme des Jeux de Moscou. Le vice-président du Comité olympique international est resté dans le contexte du gigantisme des Jeux quand il a précisé que ces derniers rassemblaient maintenant 10 000 participants auxquels il faut ajouter 15 000 accompagnateurs et journalistes.

«Le Figaro, Paris»